|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | A picture containing text, clipart, ceramic ware, porcelain  Description automatically generated**Organisation météorologique mondiale****CONGRÈS MÉTÉOROLOGIQUE MONDIAL****Dix-neuvième session**22 mai–2 juin 2023, Genève | **Cg-19/Doc. 1** |
| Présenté par:Président de la Plénière31.V.2023**VERSION 2** |

**POINT 1 DE L’ORDRE DU JOUR: ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION
DE LA SESSION**

# **RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES TRAVAUX DE LA SESSION**

1. Le Président de l’OMM, M. G. Adrian, a ouvert la dix-neuvième session du Congrès météorologique mondial, le lundi 22 mai 2023, à 9 heures, au Centre international de conférences de Genève. Le Président a rappelé les résultats obtenus grâce à la réforme de la gouvernance malgré les difficultés causées par la pandémie de COVID-19. Il a également souligné l'importance de la session extraordinaire du Congrès tenue en 2021, qui a permis l’adoption de la Politique unifiée de l’OMM en matière de données, la création du Réseau d'observation de base mondial et l’adoption d’un programme revitalisé dans le domaine de l'hydrologie opérationnelle. Invitant le Président de la Confédération suisse, M. Alain Berset, à prendre la parole, le Président a saisi cette occasion pour remercier la Suisse de son soutien constant à l'Organisation*.*
2. Le président de la Confédération suisse, M. Alain Berset, s'est adressé au Congrès en soulignant le rôle central joué par l'OMM/OMI, fondée il y a de cela 150 ans, dans la lutte contre les changements climatiques et la diffusion d'alertes précoces en cas de phénomènes extrêmes. Il a souligné que le temps, le climat et les cycles de l'eau ne tiennent pas compte des frontières nationales et qu'une coopération internationale globale dans les domaines de la météorologie, de la climatologie et de l'hydrologie opérationnelle était donc essentielle pour atténuer les conséquences des catastrophes naturelles et des changements climatiques. Composée de 193 États membres, l'OMM offre le cadre institutionnel à ces efforts au sein du système des Nations Unies. L'amélioration constante des données météorologiques, hydrologiques et climatiques fournies par les services météorologiques et hydrologiques nationaux permet de mieux faire face aux conséquences des phénomènes extrêmes tels que les sécheresses, les inondations et les tempêtes. Le Président suisse a noté qu'à la lumière de l'Initiative en faveur des alertes précoces pour tous, lancée par le Secrétaire général des Nations Unies afin de veiller à ce que tous les habitants de la Terre soient protégés par des systèmes d'alerte précoce d'ici à 2027, il était nécessaire que les organisations humanitaires s'appuient sur des données météorologiques et climatiques aussi précises que possible pour réduire les répercussions négatives des phénomènes extrêmes grâce à des mesures préventives ciblées. Aussi l'OMM s'emploie-t-elle actuellement à améliorer l'accès du système des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires à ces informations cruciales. L'Office fédéral de météorologie et de climatologie (MétéoSuisse), qui représente la Suisse au sein de l'OMM, joue à cet égard un rôle clé dans le projet pilote Weather4UN. Cette initiative, qui bénéficie du soutien du Conseil fédéral suisse, permet aux organisations humanitaires de prendre des mesures précoces et de réduire ainsi les effets des phénomènes météorologiques extrêmes sur les populations.
3. Le Secrétaire général, Petteri Taalas, a également souhaité la bienvenue à tous les délégués, en particulier à ceux qui participaient au Congrès pour la première fois. Il a remercié la Suisse pour le soutien qu'elle apporte à l'OMM, tant au siège que sur le terrain par l'intermédiaire de projets. Le Secrétaire général a rappelé que les défis que posent les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes ont été reconnus par le Secrétaire général des Nations Unies, qui a demandé à l'OMM de préparer un plan d'action exécutif à l'appui de l’Initiative des Nations Unies en faveur d’alertes précoces pour tous, qui a été approuvé par la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27 de la CCNUCC). Parmi les autres initiatives dont l'OMM a récemment assuré la promotion, il a souligné l'infrastructure mondiale de surveillance des gaz à effet de serre, coordonnée par l'OMM et approuvée par la communauté scientifique, ainsi que la réduction d'échelles des modèles climatiques régionaux et mondiaux à une échelle d'un kilomètre. En conclusion de son allocution d'ouverture, le Secrétaire général a rappelé les gains d'efficacité que la réforme de la gouvernance a apportés, l'engagement de la communauté hydrologique, la participation du secteur privé et l'élaboration d'outils permettant d'évaluer les avantages socioéconomiques des services météorologiques, climatiques et hydrologiques.
4. Le Congrès a approuvé l’ordre du jour, tel qu’il est présenté dans l’[appendice 1](#Appendice1).
5. Il a établi les comités suivants:

a) Comité de vérification des pouvoirs:

 Président: Norvège

 Membres: délégués principaux du Brésil, des îles Cook, du Kazakhstan, du Nigeria et des Territoires britanniques des Caraïbes.

b) Comité des nominations:

 Président : Jamaïque

 Membres: délégués principaux de la Belgique, du Chili, de l'Éthiopie, de Hong Kong, de la Chine, du Mozambique, de la Nouvelle-Zélande, d'Oman, de la Roumanie, des Tonga, de Trinité-et-Tobago et de l'Uruguay. c) Comité de coordination:

 Président: Président de l’OMM

 Membres: Vice-Présidents de l’OMM, Secrétaire général, secrétaires des séances plénières et fonctionnaire chargé des conférences

d) Assemblée hydrologique de l’OMM (Comité d’hydrologie):

 Président: M. Jan Daňhelka (République tchèque)

 Vice-président: M. Mohamed Ibrahim Housseini (Niger)

 Membres: composition non limitée

e) Comité du budget pour la période 2024-2027:

 Président: Délégué principal du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord

 Membres: composition non limitée

1. Le Congrès a pris les décisions de procédure suivantes concernant l’organisation de la session:

a) Il a approuvé le programme de travail de la session, prévoyant des séances de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (CEST).

b) Il a adopté les méthodes de travail décrites dans la résolution 1 ([Cg-19/Doc. 1.3](https://meetings.wmo.int/Cg-19/French/Forms/AllItems.aspx?RootFolder=%2FCg%2D19%2FFrench%2F1%2E%20Versions%20%C3%A0%20discuter&FolderCTID=0x01200011928340F4FCFC47A90D273220B74FDB&View=%7B6CAE4C10%2D2635%2D4F27%2D8247%2D178DC742D00E%7D)),

c) Il a pris note de la [règle 95 du Règlement général](https://library.wmo.int/doc_num.php?explnum_id=11181#page=71) (*Recueil des documents fondamentaux N° 1* (OMM-N° 15)) concernant l’établissement des procès-verbaux et des rapports de session.

1. Le Congrès a pris acte des rapports du Président de l’OMM ([Cg-19/INF. 2.1](https://meetings.wmo.int/Cg-19/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx)), du Secrétaire général ([Cg-19/INF. 2.2](https://meetings.wmo.int/Cg-19/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx)), des présidents des conseils régionaux ([Cg-19/INF. 2.3](https://meetings.wmo.int/Cg-19/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx)), des présidents des commissions techniques et de la présidente du Conseil de la recherche (Cg‑19/[INF. 2.4(1)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx), [Cg-19/INF. 2.4(2)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx), [Cg-19/INF. 2.4(3)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/InformationDocuments/Forms/AllItems.aspx)) et d’autres rapports qui mettent en relief les progrès accomplis par les organes constituants et additionnels de l’Organisation et par le Secrétariat dans la mise en œuvre de ses décisions depuis sa dernière session. Le Congrès a approuvé les rapports du Comité de vérification des pouvoirs et a pris note du rapport du président du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC), des rapports du commissaire aux comptes, du Comité d’audit et de contrôle de l’OMM et du Bureau du contrôle interne, ainsi que d’autres organes.
2. Le Congrès a pris note des interventions faites lors du dialogue de haut niveau sur le thème «Alertes précoces pour tous: accélérer et intensifier l'action au niveau national», organisé le 22 mai 2023. Cet événement a permis d'illustrer les exigences, les engagements et les résolutions supplémentaires des Membres de l'OMM[[1]](#footnote-2), du système des Nations Unies[[2]](#footnote-3), d'autres organisations internationales[[3]](#footnote-4) et d'institutions financières[[4]](#footnote-5) pour faire avancer la mise en œuvre de l'initiative en faveur d'alertes pour tous (EW4ALL). Aucune région de la planète n'étant épargnée par les conséquences des phénomènes météorologiques extrêmes, le dialogue de haut niveau a souligné l'importance d'assurer un soutien politique, d'accélérer les mesures de mise en œuvre au niveau national et d'accroître l'aide financière afin de parvenir, d'ici à 2027, à une protection mondiale contre les phénomènes météorologiques, hydrologiques ou climatiques dangereux grâce à un niveau de capacité minimal permettant de mettre en place des systèmes d'alerte précoce multidangers efficaces et centrés sur les personnes. Cet effort ambitieux implique d'assurer des synergies entre les différentes initiatives contribuant à la mise en place de systèmes d'alerte précoce sur le terrain, parmi lesquelles l'Initiative sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques (initiative CREWS) et le Mécanisme de financement des observations systématiques (SOFF) dirigé par l'OMM. Cet événement a été l'occasion de présenter quelques-uns des trente premiers pays qui participeront au déploiement de l'initiative EW4ALL en 2023, en mettant l'accent sur les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral.
3. Le Congrès a remercié Mme Sue Barrell, lauréate du 67e Prix de l’OMI, pour sa conférence et a demandé au Secrétaire général de faire publier le texte de cette dernière dans le *Bulletin de l’OMM*.
4. Le Congrès a adopté *[xx]* résolutions (voir l’appendice 2).
5. La liste des participants est reproduite dans l’appendice 3. Au total, *[xx]* personnes ont participé à la réunion: *[xx]* femmes (soit *[xx]* %) et *[xx]* hommes (soit *[xx]* %).
6. Le Congrès est convenu que sa vingtième session ordinaire aurait lieu du 3au 14*mai* 2027.
7. Le Congrès est également convenu de tenir une session extraordinaire du 16au 20 juin2025, comme cela est précisé dans le [projet de résolution 9/1 (Cg-19)](https://meetings.wmo.int/Cg-19/French/Forms/AllItems.aspx?RootFolder=%2FCg%2D19%2FFrench%2F1%2E%20Versions%20%C3%A0%20discuter&FolderCTID=0x01200011928340F4FCFC47A90D273220B74FDB&View=%7B6CAE4C10%2D2635%2D4F27%2D8247%2D178DC742D00E%7D).
8. La dix-neuvième session du Congrès météorologique mondial a pris fin le vendredi 2 juin 2023 à *[xx].*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

## **Appendice 1 du résumé général des travaux de la session**

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ordre du jour et organisation de la session**

1.1 Ouverture de la session

1.2 Adoption de l’ordre du jour

1.3 Programme et méthodes de travail de la session

1.4 Établissement des comités

1.5 Établissement de procès-verbaux

**2. Rapports**

2.1 Rapport du Président de l’Organisation

2.2 Rapport du Secrétaire général

2.3 Rapports des présidents des conseils régionaux

2.4 Rapports des présidents des commissions techniques et de la présidente du Conseil de la recherche

2.5 Rapport du président du Comité consultatif pour les questions financières

2.6 Rapport du président de l’Assemblée hydrologique

2.7 Rapport du président du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat

2.8 Rapport du président du Groupe consultatif scientifique

**3. Plan stratégique et budget pour la période 2024-2027**

3.1 Plan stratégique et budget pour la période 2024-2027

3.2 Initiatives stratégiques

**4. Stratégies techniques à l’appui des buts à long terme**

4.1 Des services pour répondre aux besoins de la société

4.2 Observations et prévisions relatives au système Terre

4.3 Promouvoir la recherche ciblée

4.4 Développement des capacités

4.5 Une participation égalitaire, effective et inclusive

**5. Évaluation de la réforme de la gouvernance et structure des organes constituants**

**6.** **Questions de caractère général, juridiques, de fond, réglementaires, financières et administratives**

6.1 Modifications du Règlement général, du Statut du personnel et du Règlement financier ([*Recueil des documents fondamentaux N° 1*](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=14259) (OMM-N° 15)), et du Règlement technique ([*Règlement technique, Volume I: Pratiques météorologiques générales normalisées et recommandées*](https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=14532)(OMM-N° 49));

* 1. Questions d’ordre général

6.3 Questions financières

6.4 Questions juridiques et administratives

6.5 Organes de contrôle

1)

**7.** **Élections et nominations**

7.1 Élection du Président et des Vice-Présidents de l’Organisation

7.2 Élection des membres du Conseil exécutif

7.3 Nomination du Secrétaire général

**8.** **Examen des résolutions antérieures du Congrès**

**9.** **Date et lieu du prochain Congrès**

**10.** **Clôture de la session**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Barbade, Chine, Curaçao et Saint-Martin, Émirats arabes unis, Éthiopie, États-Unis d'Amérique France, Kenya, Madagascar, Monaco, Mozambique, Niger, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suisse. [↑](#footnote-ref-2)
2. Organisation des Nations Unies, Union internationale des télécommunications et Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes. [↑](#footnote-ref-3)
3. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. [↑](#footnote-ref-4)
4. Fonds vert pour le climat et Fonds nordique de développement. [↑](#footnote-ref-5)